



DÉCLARATION LIMINAIRE CDAS DU 25/02/2025

Ce premier CDAS s'ouvre dans un contexte inédit du fait du vote tardif de la Loi de Finances 2025. À la date du groupe de travail du 04 février dernier nous ne connaissions pas encore le montant du budget 2025 de l'action sociale, entre autres. De facto, pour la CGT Finances, le budget alloué à l'action sociale ministérielle n'a pas vocation de permettre à l'état de réduire sa dette.

Avant de faire le point en local, la CGT Finances de Moselle veut attirer votre attention sur les résultats de l'enquête relative à l'action sociale en 2024.

10 grandes thématiques ressortent :

- Une offre trop ciblée vers les familles, et avec conditions de revenus trop strictes ;
- Une offre plus développée à Paris (ou grandes agglomérations) que dans le reste de la France ;
- Une offre globale qui se restreint, moins fournie que dans le privé ;
- Prix de la restauration en hausse, ou excessif pour certaines catégories d'agents ;
- Un montant des tickets restaurants trop bas, surtout dans le contexte d'inflation ;
- Le souhait de bénéficier de tickets restaurants quand ce n'est pas le cas (restaurant trop cher, trop éloigné, etc.) ;
- Parc de logements insuffisant ou difficultés à faire traiter/accepter son dossier ;
- Un manque de places en crèches, des structures trop éloignées de son domicile ou lieu de travail ;
- Des difficultés à s'inscrire pour les différentes sorties culturelles, sélection parfois opaque ;
- Une diminution de l'offre de séjours, offre de séjours et colonies de plus en plus coûteuse pour certains agents ;
- Des tickets CESU ou sports enfants difficiles à utiliser dans certaines structures ;
- Une communication parfois insuffisante, occasionnant une méconnaissance de certains dispositifs.
- Difficultés administratives pour profiter de certaines prestations.

En ce qui concerne l'ordre du jour de ce CDAS, la CGT redoute encore une fois un budget qui ne soit pas à la hauteur des besoins en action sociale exprimés par les agents du ministère. Nous remarquons malheureusement que depuis de nombreuses années, le budget n'est vu que comme une variable d'ajustement globale, il est quasiment toujours orienté à la baisse, ayant comme conséquence une offre d'aide sociale en baisse, l'impossibilité de satisfaire l'ensemble des demandes des collègues et parfois une participation financière accrue pour ces derniers.

Exemple en Moselle : le goûter offert aux retraités. Aujourd'hui nous avons le double d'inscrits par rapport aux places offertes. La CGT ne comprendrait pas que pour des raisons budgétaires, l'action sociale ne puisse répondre favorablement à toutes les demandes, quitte à faire un second goûter.

Sur le traitement des demandes d'inscriptions aux sorties réalisées par l'action sociale. La CGT trouve le système mis en place en Moselle opaque et inégalitaire entre les agents. Lorsqu'une sortie est proposée aux agents elle est accompagnée d'une date butoir d'inscription. Néanmoins, dans les faits, nous remarquons que la clôture se fait dès que le nombre de participants maximal est atteint, créant de ce fait un système de premiers arrivés premiers servis. La CGT réclame que les candidatures soient collectées jusqu'à la date butoir. En cas de demande supérieure à l'offre, il faudrait voir s'il n'est pas possible de prendre plus de monde, ou une priorité aux primo participants à l'instar de ce qui se pratique à la SRIAS.